

Image not found or type unknown



Arnaque au contrat de travail

Par **djloicnsa**, le **25/11/2008** à **13:09**

Bonjour cette été j'ai fait de soirées pour une entreprise le problème c'est que le patron m'a dit que je signerai mon contrat à la fin. Vu que c'est une entreprise assez réputée je ne me suis pas alarmé. Le fait est que en fin de soirée il m'a proposé dans faire une autre soirée le week end d'après et que je signerai mes deux contrats en même temps. Au final j'ai eu ni de contrat ni de rémunération. Comment puis-je faire pour récupérer mon dû et surtout pour que cette entreprise ne recommence pas avec d'autres personnes. Merci de votre réponse